



IMMATRICULATION – I^{er} cycle

Programme d'Entraînement au Coaching Professionnel
Heures approuvées d'entraînement spécifique au coaching (ACTSH)

Nous attestons, par la présente que M. Jean-Luc Pening a complété le I^{er} cycle du Programme d'Entraînement au Coaching Professionnel d'une durée de 62 heures. Cette personne est immatriculée sous le numéro 070408 de notre Registre officiel des participants. Les modules ci-dessous font partie d'un programme ACTP et à ce titre, ces modules sont admissibles au titre des heures approuvées d'entraînement spécifique au coaching (ACTSH) auprès de l'International Coach Federation.

- Module 00 - Classe d'intégration (2 heures)
- Module 1 - La profession de coach (4 heures)
- Module 2 - Les fondements scientifiques (4 heures)
- Module 3 - Le cadre d'exercice professionnel (4 heures)
- Module 4 - Les modèles de coaching (4 heures)
- Module 5 - Savoir préciser des objectifs efficaces (3 heures)
- Module 6 - Savoir établir un plan d'action fructueux (3 heures)
- Module 7 - Savoir poser des questions qui ont de l'impact (3 heures)
- Module 8 - Savoir écouter avec beaucoup d'attention (3 heures)
- Module 9 - Savoir exercer une présence de coach (3 heures)
- Module 10 - Savoir susciter des actions concrètes (3 heures)
- Module 11 - Savoir utiliser un langage direct (3 heures)
- Module 12 - Savoir augmenter le niveau de conscience (3 heures)
- Module 13 - Démarrer sa pratique (4 heures)
- Module 14 - Faire son marketing (4 heures)
- Module 15 - Organiser sa pratique (4 heures)
- Ateliers de supervision - Série A (4 heures)
- Ateliers de supervision - Série B (4 heures)

Certifié conforme le 5 février 2008.

Registraire de l'Institut pour le Développement du Potentiel Humain
Coaching de gestion inc.

37, place de la Rochelle
Sainte-Julie (Québec) Canada J3E 3G2
514 735-9333 ou 1 888 764-3623
www.coaching.qc.ca
info@coaching.qc.ca